

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 27 juin 2018
Compte rendu

Nb d'habitants inscrits à ce jour : 35

Nb de personnes présentes : 10

Présents pour la Ville : Jean-Louis SOUBEYROUX, Adjoint chargé de la vie des quartiers, Alain THEVENON, Directeur Général des Services, Carole VILLAND, Assistante

Habitants présents : Marie-Claire BOUVIER-PATRON, Jeanine CANNET, Suzanne CONY, Joëlle FAGOT, Jean LAMAZOUERE, Christophe MAGNIN, Jean-Claude MEYER, Joseph RABATEL, Arlette RAGAZZONI, Bernard RAMBICUR

Excusés : Olivier DUFOUR

1. COMPTE-RENDU DU 11 AVRIL 2018 :

Pas de remarques

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

Réunions Publiques (salle du conseil municipal)

- Lundi 5 juin – 18h00 Aménagement de la rue du Boutet
- Jeudi 7 juin – 18h30 Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal
- Mardi 12 juin – 18h30 Aménagement de la rue Stalingrad
- Mardi 19 juin - 18h30 Projet Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Titanobel

Dates de démarrage des travaux en cours

- Lundi 18 juin - rue du Boutet
- Lundi 18 juin – Pôle d'Echanges Multimodal (durée des travaux 1 an), 3 phases de travaux
1ère phase : Arcade/voie nouvelle/rue de Nardan sera le plus gros des travaux, et va durer

3 mois de mi-juin à mi-septembre (essentiellement pendant les vacances scolaires)

2ème phase : avenue du 11 novembre (durée : environ 2 mois)

3ème phase : d'octobre à juin 2019 chemin des Seites, la Gare

Centre Bourg

- Les projets ont été validés avec les commerçants et les habitants, les travaux devraient débuter courant octobre.
- Démolition de l'annexe place Thévenet
- Démolition des garages, qui sont le long de la Roize
- Rénovation des Places Thévenet/Debelle

Plan Local de Déplacement (PLD)

Il a été envoyé par mail le 5 juin à tous les membres des comités de quartier, suite à la demande faite lors de la réunion inter-quartiers du 16 mai dernier.

Une réunion sera programmée à l'automne pour le présenter.

3. SUJETS ÉVOQUÉS

- Parcs

Le parc Ginette et Georges Durand ne devait-il pas être interdit aux chiens ?

► Réponse : Tous les parcs de la commune sont régis par l'arrêté municipal 2010-0110, celui ci autorise les maîtres à promener leur chien dans les parcs de la ville, toutefois les

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 27 juin 2018
Compte rendu

chiens doivent être tenus en laisse et leur maître respecter certaines règles. Si le règlement est changé il devra être changé pour tous les parcs. C'est un problème de civisme.

Le CQ regrette que la police municipale ne soit pas plus présente sur terrain, cela leur permettrait d'intervenir auprès des contrevenants lorsque ceux ci ne ramassent pas les déjections de leur animal ou simplement faire de la prévention (ex : se renseigner que les propriétaires aient bien un sac pour les ramasser)

Regret du CQ du manque de propreté dans les parcs dû aux personnes qui n'en prennent pas soin et ne respectent pas les lieux. Dans le parc Ginette et Georges Durand les sacs poubelles sont éventrés. Ils se demandent si il n'est pas possible de mettre des caméras ? ► Réponse : suite aux bons fonctionnement des caméras qui a permis de réduire le vandalisme, une extension du système est en prévision au budget 2019. Des caméras supplémentaires seront étudiées.

- Avenue Chapays

=> Le vendeur de voitures stationne ses véhicules sur la route ce qui empêche la visibilité et oblige les automobilistes à faire des écarts. ► Réponse : La police municipale est passée plusieurs fois afin de lui demander de garer mieux ses véhicules, le souci majeur est que cette voie est départementale et non communale ce qui implique qu'un arrêté doit être pris par le Département, celui ci est en cours. Le gérant est locataire, il lui a été explicitement dit qu'il ne pourrait pas faire un commerce à cet endroit.

Le CQ informe également la ville qu'il lave et aspire quotidiennement ses véhicules vers le monument aux morts, un câble traverse la route. ► Réponse : La Police Municipale ira constater le délit.

Des panneaux informent du commerce « Agency ». A une époque les panneaux publicitaires étaient interdits aux abords du monument aux morts. Qu'en est il ?

=> Les quilles seront elles installées prochainement ? Vitesse excessive sur cette avenue par les voitures mais surtout par les motos. ► Réponse : oui elles seront bientôt posées, toutefois avec les prochains travaux sur l'avenue cela découragera les gens à s'arrêter aux abords du vendeur de voitures, et à rouler vite.

=> Coussins berlinois, le CQ pense qu'ils ne feront ralentir ni les camions, ni les motos seulement les voitures. ► Réponse : obligation de poser des coussins berlinois pour permettre aux véhicules de transport en commun de les franchir, pas d'autre possibilité que ce système.

=> Les camions roulent très vite et lorsqu'ils roulent à vide ils font extrêmement de bruit, il est proposé d'installer des feux synchronisés pour les faire ralentir (comme le feu à la descente de la placette). ► Réponse : cette possibilité sera étudiée financièrement et techniquement.

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 27 juin 2018
Compte rendu

- Chemin des Balmes
Il y a un « céder le passage », aucune visibilité, n'est il pas possible de mettre un STOP ? ► Réponse : oui, cela sera étudié.
- Plaine
Décharge sauvage (gravât, ciment, plâtre, pneus) dans la plaine, au niveau du 2ème rond point le long de la voie ferrée après l'emplacement des gens du voyage.
► Réponse : Il faut prévenir la PM lorsque des faits similaires sont constatés, car informer la PM peut permettre de trouver une trace, le nom des personnes ayant jeté leur détritux, mais également de faire évacuer les déchets pour éviter que d'autres viennent en rajouter.
- Rue des Martyrs
La programmation des feux a t'elle changé ? Des « embouteillages » se créent puisque les feux sont moins long. ► Réponse : La commune va poser la question au Département.
- Signalétique
Où en est la signalétique ? Cela devait être fait avant l'été. ► Réponse : la commission d'appel d'offre a lieu le 28/06 au matin, l'entreprise choisie devra débuter dans les 15 jours suivant le travail demandé.
- Station U
Quelle est la limitation exacte du PC de la Station U ? ► Réponse : le vieux totem partira dès que les travaux de la contre allée débiteront.
- Ecole Debelle
Le terrain acheté pour l'école Debelle sera t'il entretenu au moins une fois dans l'année ? ► Réponse : oui, une demande sera faite au service.
- Médiateurs de nuit
Seront ils encore présents sur la commune cette année ? ► Réponse : oui, ils sont déjà sur le terrain depuis mai. Leurs horaires sont 17h30-0h00
- Regret du CQ que toutes les réunions auxquelles ils participent le sujet récurrent est l'incivilité. ► Réponse : JL Soubeyroux tient à préciser que cette année il y a eu une baisse de dégradation et vandalisme.
- **4. RECUEIL DES FICHES NAVETTES**
1 fiche navette
18/06 – Autorisation ou non des chiens dans le parc Ginette et Georges Durand.

Prochaine réunion
Mercredi 24 octobre 2018
20h00 – Salle de l'Ecluse